

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

ÉTUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE LA CRAU, 12 OCTOBRE 2016

COMPLEMENT D'INFORMATION APPORTE PAR LE
MAITRE D'OUVRAGE APRES LA REUNION

LES ETUDES PRÉALABLES A L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :



ORIGINE DE LA DEMANDE D'INFORMATION

Lors de la réunion d'ouverture de la concertation publique dans le Var, le 12 octobre à La Crau (cf. extrait du verbatim en page suivante), M. David ESCALIER, du « Collectif de défense des terres fertiles des Bouches-du-Rhône » a demandé « *combien de terres agricoles vont dégager sur les 200 kilomètres ? En concertation, vous nous avez dit que ce serait 15 hectares de mètres linéaires au kilomètre* ».

SNCF Réseau s'est engagé à mettre les chiffres correspondants au compte-rendu et sur le site internet, en rappelant également ceux qui avaient été présentés et publiés lors d'un Comité de pilotage.

La présente note correspond à cette publication complémentaire postérieure à la réunion.

CHIFFRES PUBLIES LORS DU COMITE DE PILOTAGE DU 7 JUILLET 2014

Zone de Passage Préférentielle de la Priorité 2

75 km de Ligne Nouvelle sur la priorité 2 dont 30 km en tunnel

- 39 km sur la section Aubagne-Toulon (23 km surface / 16 km tunnel)
- 36 km sur la section Est-Var - Siagne ferroviaire (23 km surface / 13 tunnel)

Une emprise générale d'environ 550 hectares sur la base de 12 hectares/km pour une ligne nouvelle

- Espaces naturels non boisés : ≈ 170 ha
- Espaces boisés : ≈ 280 ha
- Espaces urbanisés : ≈ 75 ha
- Espaces viticoles : < 15 ha
- Espaces agricoles : < 15 ha

CHIFFRES COMPLEMENTAIRES

SNCF Réseau confirme les estimations de 2014 de **moins de 30 ha agricoles et viticoles concernés par les sections relevant de la Priorité 2**, et précise que pour les sections relevant de la **Priorité 1 l'ordre de grandeur est de 15 ha**, avec la même hypothèse d'une emprise de 120 m de large en moyenne (moyenne de 12 ha/km).

Pour apprécier ces chiffres, il convient de les confronter aux deux superficies suivantes :

S.A.U. (Surface agricole utilisée) :

Source : Ministère de l'Agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt, statistique AGRESTE, dernier recensement agricole :

S.A.U. de la Région PACA :	611 000 ha
S.A.U. des 3 départements concernés par le projet :	259 000 ha
dont Bouches-du-Rhône :	149 000 ha
Var	68 000 ha
Alpes-Maritimes	42 000 ha

La surface agricole concernée par la Ligne nouvelle en priorités 1 et 2 est ainsi de l'ordre de 45 ha. C'est moins de 0,02% (2 / 10 000ème) de la superficie agricole utile des trois départements concernés par le projet, ou encore 0,07% (7 / 10 000ème) de la superficie agricole utile du Var.

Pertes de surface agricole recensées par la profession agricole :

Dans la « Charte pour une reconnaissance et une gestion durable des territoires départementaux à vocation agricole » de juin 2015 signée entre la Chambre d'agriculture du Var, l'Etat, l'association des maires, l'association des maires ruraux, l'association des communes forestières, la CCI du Var, la chambre des métiers et de l'artisanat, il est comptabilisé pour le Var qui est concerné en majorité par la Priorité 2 :

« Au début des années 2000, l'agriculture varoise se trouvait dans un contexte particulier. **Les superficies agricoles utiles aux exploitations varoises avaient subi une perte de 12 000 hectares en 30 ans**, alors que dans le même temps le nombre d'exploitations professionnelles diminuait de 2000 unités ».

La surface agricole concernée par la Ligne nouvelle en priorités 1 et 2 est ainsi de l'ordre de 45 ha. C'est 0,4% de la superficie agricole utile perdu dans le Var depuis 30 ans.

Extrait du verbatim de la réunion d'ouverture de la concertation publique dans le Var du 12 octobre à La Crau :

David ESCALIER, Collectif de défense des terres fertiles des Bouches-du-Rhône

[...] Concernant les Bouches-du-Rhône, la terre agricole – vous le savez très bien – est faire pour nourrir les gens, nourrir et travailler la terre. Ici, je ne sais pas si vous l'avez vu, il y a des paysans, des gens qui aiment la terre. Je vais vous poser la même question que je vous avais posée en 2011 : combien de terres agricoles vont dégager sur les 200 kilomètres ? En concertation, vous nous avez dit que ce serait 15 hectares de mètres linéaires au kilomètre. [...].

Jean-Michel CHERRIER, Directeur de la mission Ligne Nouvelle PCA (SNCF Réseau)

[...] La consommation des espaces agricoles ne peut pas tout à fait être dite comme cela. La ligne ne passe pas que dans des espaces agricoles. Nous avons une consommation d'une douzaine d'hectares au kilomètre, en moyenne, sur une ligne. Cela représente à peu près l'espace nécessaire pour réaliser la ligne, tout compris. Cette ligne ne passe pas, en tout cas pour la Priorité 1, que sur des espaces agricoles, vous le savez bien. La consommation des terres agricoles est relativement réduite. Je n'ai pas le chiffre ici, mais elle est relativement réduite sur la Priorité 1 et le fait que nous ayons décalé les tracés et choisi les fuseaux au Nord, sur la descente de Toulon, en Priorité 2, a limité l'emprise sur les terres agricoles. Je communiquerai ces chiffres, mais je les avais présentés dans un Comité de pilotage il y a 2 ans. Je n'ai pas la mémoire des chiffres, je ne voudrais donc pas vous dire de bêtise, mais je les remettrai au compte rendu de cette réunion et sur le site. Comme cela, vous avez les éléments. [...].